

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE COOKSHIRE-EATON

SÉANCE DU 3 JUILLET 2006

À la session régulière du conseil de la Ville de Cookshire-Eaton tenue à l'Hôtel de Ville le 3 juillet 2006 et à laquelle étaient présents les conseillers suivants: Simon Simard, Bruno Breton, Denise Grenier, Patrice Dodier, Jack Garneau et Chantal Rouleau.

Tous formant quorum sous la présidence de M. Normand Potvin, maire.

M. René Roy, technicien à l'administration et au greffe est aussi présent.

A) Présences et ouverture de la séance du 3 juillet 2006 par M. Normand Potvin, maire.

B) Adoption de l'ordre du jour de la séance du 3 juillet 2006.

Résolution 2006-07-1697

Proposé par la conseillère Chantal Rouleau, appuyé par le conseiller Jack Garneau, il est résolu que le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton adopte l'ordre du jour de la séance régulière du 3 juillet 2006 tel que remis à chaque membre du conseil.

-adopté-

C) Adoption des procès-verbaux des séances du 5 et du 14 juin 2006.

Résolution 2006-07-1698

Proposé par le conseiller Simon Simard, appuyé par la conseillère Denise Grenier, il est résolu que le procès-verbal de la séance du 5 juin 2006 est adopté tel que remis à chaque membre du conseil.

-adopté-

Résolution 2006-07-1699

Proposé par le conseiller Jack Garneau, appuyé par la conseillère Chantal Rouleau, il est résolu que le procès-verbal de la séance du 14 juin 2006 est adopté tel que remis à chaque membre du conseil.

-adopté-

D) Adoption du procès-verbal de la réunion de travail du 26 juin 2006.

Résolution 2006-07-1700

Proposé par le conseiller Patrice Dodier, appuyé par le conseiller Bruno Breton, il est résolu que le procès-verbal de la réunion de travail du 26 juin 2006 est adopté tel que remis à chaque membre du conseil.

-adopté-

E) Questions des personnes présentes dans la salle.

1) Mme Ghislaine Grand-Maison, représentante des résidents du chemin Quatre-Saisons. Explique la situation qui prévaut concernant les

différents services municipaux sur le chemin Quatre-Saisons. Elle précise que les propriétaires de chalet utilisé sur une base saisonnière ne devraient pas payer des taxes pour le service de collecte sélective et la cueillette des ordures ménagères. Le maire lui mentionne que l'imposition des tarifs pour les services municipaux sera réévaluée lors de la préparation du budget 2007.

F) Correspondance.

Résolution 2006-07-1701

1. Gouvernement du Québec – Programme de subvention 2006-2007 du fonds national de formation de la main-d'œuvre.
2. Cabinet de la ministre de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine – Soutien aux politiques familiales municipales.
3. Ministère des Affaires municipales et des Régions – Approbation du règlement 66-2006 décrétant un emprunt de 284 000 \$ (Développement Caron).
4. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune – Traitement des demandes de lettres d'intention pour le développement de l'éolien sur le territoire public.
5. Agence de la santé et des services sociaux de l'Estrie – Campagne provincial pour le contrôle de l'herbe à poux.
6. FCM – Avis relatif à l'assemblée générale annuelle de 2006.
7. FQM – Communiqué : « Position de la FQM sur le projet de loi 9 sur les véhicules hors route, telle qu'exprimée par son président, M. Bernard Généreux, et adressée à la ministre délégué aux Transports, Mme Julie Boulet, le 31 mai dernier. » / Commission itinérante de la FQM « Les municipalités et la fiscalité agricole. » / Contact FQM, volume 2, numéro 13, 14 et 15. / Dernière Heure « Le Règlement sur les redevances exigibles pour l'élimination des matières résiduelles. » et « Véhicule hors route : la FQM réitère sa position. »
8. UMQ – Communiqués : « Projet de loi sur les véhicules hors route : L'UMQ stupéfaite de la volte-face du président de la FQM sur la question de l'immunité temporaire accordée aux municipalités. », « Redevances pour l'élimination des matières résiduelles : les municipalités et les citoyens gagnants. », « Réunion du conseil d'administration de l'UMQ, Roberval accueille 35 maires de partout au Québec. » et « L'UMQ en faveur du projet de loi sur les véhicules hors route pour assurer la pérennité des sentiers. »
9. MMQ – Volume 2, numéro 5 « La valeur des bâtiments municipaux : une question toujours d'actualité. »
10. SADC – Rapport annuel 2005-2006.
11. Association québécoise d'urbanisme – Congrès 2006, Trois-Rivières, 21, 22 et 23 septembre.
12. Tourisme Cantons-de-l'Est – Communiqué « Tourisme Cantons-de-l'Est se positionne dans le débat d'Orford avec une vision de développement.

13. Tourisme Haut-Saint-François – Bulletin d'information touristique, juin 2006.
14. La Fédération des commissions scolaires du Québec – Allocution prononcée par M. André Caron, président.
15. Groupement forestier coopératif St-François – Assemblée générale annuelle, 27 juin 2006.
16. Ferme aux Champêtreries – Projet Connexion Compétence.
17. Centre d'action bénévole du Haut-Saint-François – Info-Cab, 24 juin 2006, no 2.
18. Réseau d'entreprises d'économie sociale de l'Estrie – Répertoire des entreprises d'économie sociale de l'Estrie.

Proposé par le conseiller Patrice Dodier, appuyé par la conseillère Chantal Rouleau, il est résolu que la correspondance soit mise en filière.

-adopté-

G) Autres sujets.

- 1) Adoption par résolution du deuxième projet de règlement 69-2006 amendant le Plan d'urbanisme no 415-01 et le règlement de zonage no 416-01 de la Ville de Cookshire.

Résolution 2006-07-1702

Proposé par le conseiller Jack Garneau, appuyé par la conseillère Chantal Rouleau, il est résolu d'adopter le deuxième projet de règlement 69-2006 amendant le plan d'urbanisme no 415-01 et le règlement de zonage no 416-01 de Cookshire afin d'agrandir la limite du périmètre d'urbanisation et pour créer la nouvelle zone re-40.

-adopté-

- 2) Octroi d'un contrat d'acquisition d'un camion pour la cueillette et le transport des matières recyclables.

Résolution 2006-07-1703

CONSIDÉRANT qu'à la fermeture de l'appel d'offres pour l'achat d'un camion pour la cueillette et le transport des matières recyclables, le soumissionnaire suivant a déposé une offre :

| | |
|-------------------------|---------------------------|
| Équipements Labrie Ltée | 76 646,75 \$ (plus taxes) |
|-------------------------|---------------------------|

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Simon Simard, appuyé par la conseillère Denise Grenier et résolu d'adjuger le contrat d'acquisition d'un camion pour la cueillette et le transport des matières recyclables pour un montant de 76 646,75 \$ à Équipement Labrie Ltée, conformément à sa soumission ouverte le 3 juillet 2006 et aux documents d'appel d'offres.

-adopté-

Résolution 2006-07-1704

Proposé par le conseiller Patrice Dodier, appuyé par le conseiller Jack Garneau, il est résolu de procéder à la location d'un camion démonstrateur jusqu'à la livraison du camion neuf pour la cueillette et le transport des matières recyclables selon la proposition d'Équipement Labrie Ltée conformément à sa soumission datée du 3 juillet 2006, pour un montant de 2 000,00 \$ par mois.

M. Yves Tremblay, directeur des services techniques est autorisé à signer le contrat de location.

-adopté-

Résolution 2006-07-1705

Proposé par la conseillère Chantal Rouleau, appuyé par le conseiller Bruno Breton, il est résolu d'autoriser le directeur général / secrétaire-trésorier à procéder à un financement de type crédit-bail avec la Société de services de crédit-bail GE Canada pour un terme de 60 mois tel que soumis le 29 juin 2006 pour le paiement du camion pour la cueillette et le transport des matières recyclables acquis de Équipement Labrie Ltée (Référence : Résolution 2006-07-1703).

-adopté-

3) Traitement des eaux usées, secteur Eaton Corner, demande de subvention.

Résolution 2006-07-1706

CONSIDÉRANT que le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs avise la municipalité que suite à une visite effectuée à Eaton Corner, il a été constaté que la très grande majorité des résidences n'a pas d'installation septique conforme;

CONSIDÉRANT que cette situation présente un risque élevé de contamination des puits des résidences de ce secteur;

CONSIDÉRANT la responsabilité qui incombe à la municipalité de faire respecter le *Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées*;

CONSIDÉRANT qu'une évaluation préliminaire effectuée en 2003 démontrait que les coûts pour l'implantation d'un système de traitement des eaux usées étaient prohibitifs pour les propriétaires concernés et pour la municipalité;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Denise Grenier, appuyé par le conseiller Simon Simard et résolu de demander une aide financière au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs pour la réalisation des travaux visant à implanter à Eaton Corner un système communautaire de traitement des eaux usées.

-adopté-

4) Pacte rural, projet «Un rendez-vous aux sources» (revitalisation du noyau urbain de la Ville de Cookshire-Eaton et de ses environs).

Résolution 2006-07-1707

CONSIDÉRANT que le projet «Un rendez-vous aux sources» déposé dans le cadre du Pacte rural a été accepté;

CONSIDÉRANT que la Ville de Cookshire-Eaton s'engage à contribuer à ce projet pour un montant de 10 000,00 \$ et à fournir de la main-d'œuvre et des équipements;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Denise Grenier, appuyé par le conseiller Jack Garneau et résolu :

QUE la municipalité trouve des partenaires pour participer au financement auquel elle s'est engagée pour la réalisation du projet ou, à défaut, qu'elle contribue pour un montant de 12 132,00 \$ supplémentaire.

QUE M. Yves Tremblay, directeur des services techniques, est autorisé à signer le protocole d'entente pour et au nom de la municipalité.

-adopté-

5) Planification d'une rencontre avec Newport.

Résolution 2006-07-1708

CONSIDÉRANT que pour le bon fonctionnement de l'agglomération des discussions doivent se tenir entre la Ville de Cookshire-Eaton et la municipalité de Newport;

CONSIDÉRANT que le maire Normand Potvin, la conseillère Chantal Rouleau et le conseiller Patrice Dodier ont été nommés pour représenter la Ville de Cookshire-Eaton (résolution 2005-12-1512) dans les discussions relatives au démembrement de Newport;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Jack Garneau, appuyé par la conseillère Chantal Rouleau et résolu de planifier une rencontre avec des représentants de la municipalité de Newport dans les meilleurs délais.

-adopté-

6) Congrès 2006 de la FQM, participation.

Résolution 2006-07-1709

Proposé par le conseiller Simon Simard, appuyé par le conseiller Jack Garneau, il est résolu que le maire, Normand Potvin, la conseillère Chantal Rouleau et le conseiller Bruno Breton sont autorisés à participer au congrès 2006 de la FQM qui se tiendra à Québec les 28, 29 et 30 septembre prochains. Les frais reliés à cette activité sont défrayés par la municipalité.

-adopté-

H) Propositions des membres du conseil.

Aucune.

I) Avis de motion.

Aucun.

J) Étude et adoption de règlements.

1) Règlement 70-2006 concernant l'application du règlement sur le captage des eaux souterraines.

Résolution 2006-07-1710

Proposé par le conseiller Patrice Dodier, appuyé par la conseillère Denise Grenier, il est résolu d'adopter le règlement 70-2006 concernant l'application du règlement sur le captage des eaux souterraines.

-adopté-

- 2) Règlement 71-2006 concernant les ventes de garage.

Résolution 2006-07-1711

Proposé par le conseiller Simon Simard, appuyé par le conseiller Bruno Breton, il est résolu d'adopter le règlement 71-2006 concernant les ventes de garage.

-adopté-

K) Varia.

- 1) Martel, Brassard, Doyon avocats, paiement d'honoraires professionnels.

Résolution 2006-07-1712

Proposé par le conseiller Patrice Dodier, appuyé par la conseillère Denise Grenier, il est résolu d'autoriser le paiement des honoraires de 8 451,93\$ (incluant les taxes) à Martel Brassard, Doyon, avocats, concernant les dossiers du Boisé de Johnville, la réorganisation administrative et l'émission d'un permis pour une porcherie.

-adopté-

- 2) Règlement 66-2006, Développement Caron, décompte progressif no 1.

Résolution 2006-07-1713

Proposé par le conseiller Simon Simard, appuyé par la conseillère Denise Grenier, il est résolu d'autoriser dans le cadre du règlement 66-2006 (Prolongement des services, Développement Caron) le paiement d'un montant de 97 452,36 \$ (incluant les taxes) à T.G.C inc., selon le décompte progressif no 1 préparé par M. Pierre Grondin, ingénieur, en date du 29 juin 2006.

-adopté-

L) Questions des personnes présentes dans la salle.

- 1) M. Jean-Paul Gendron. Aborde les sujets suivants : les culs-de-sac sur le territoire de la municipalité, la mise en demeure de M. Claude Lecomte, maire de Newport, la gestion des activités quotidiennes de la municipalité et l'entretien du chemin Giguère. Le maire prend note de ses commentaires.

M) Clôture de la séance.

Résolution 2006-07-1714

Proposé par le conseiller Patrice Dodier, appuyé par le conseiller Simon Simard, il est résolu que la séance soit close.

-adopté-

Normand Potvin
Maire

André Croisetière
Directeur général / secrétaire-trésorier